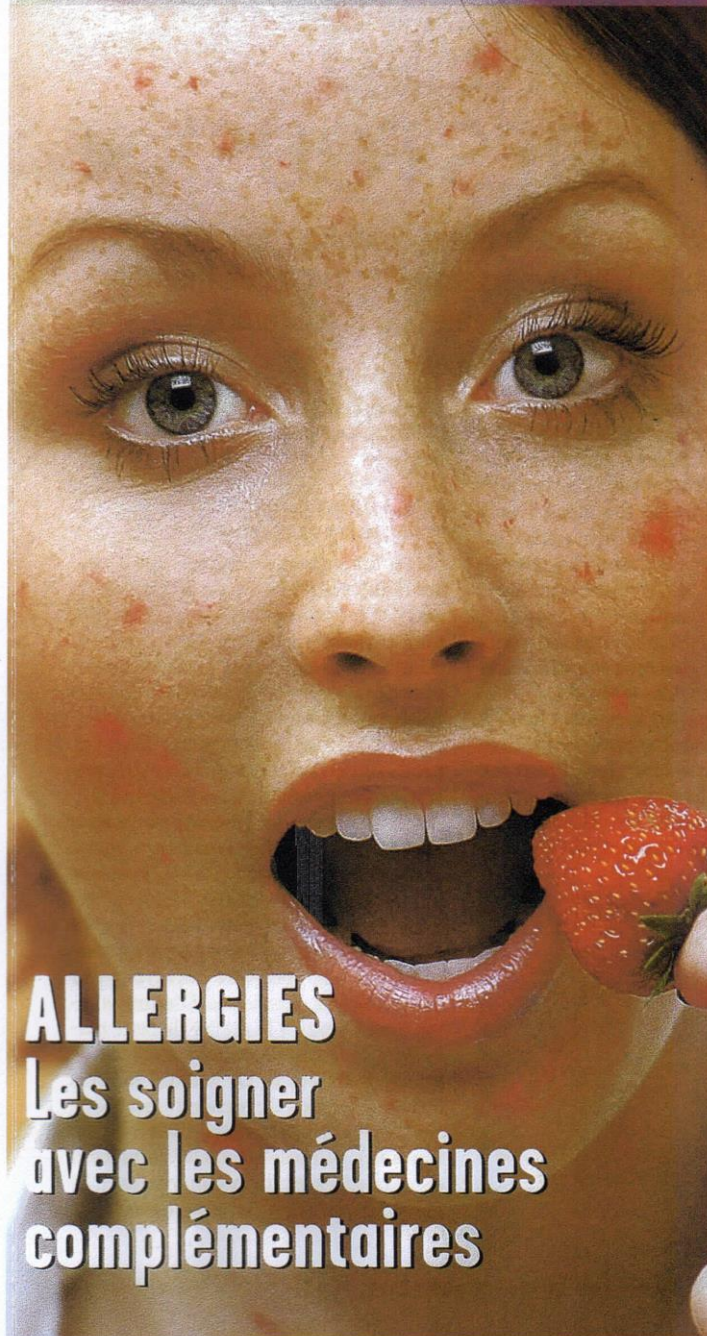


ALTERNATIVE santé

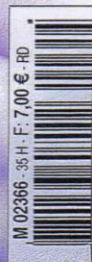
Comprendre pour agir

Hors - série ▶ n°35



ALLERGIES
Les soigner
avec les médecines
complémentaires

Urticaire
Eczéma
Asthme
Bronchiolite
Intolérance au
gluten, au lait
Maladies liées à
l'environnement
Allergies :
alimentaire,
oculaire,
médicamenteuse,
professionnelle
Hypersensibilité
chimique...



M 02366 - 35 H - F. 7,00 € - RD

ISSN - 1285 - 4778 - SUISSE 9 FS

HYPERSENSIBILITÉ CHIMIQUE MULTIPLE

“ON NOUS PREND POUR DES FOUS”

Ensemble de symptômes invalidants, souvent confondu avec une réaction allergique, le syndrome d'hypersensibilité chimique multiple compte parmi les grandes énigmes médicales de notre temps.

Atteint du syndrome d'hypersensibilité chimique multiple (SHCM, mais l'appellation MCS, pour Multiple Chemical Sensitivity, est plus courante)⁽¹⁾ depuis une quinzaine d'années, Denis Lebioda, 49 ans, a le nez qui pique, les yeux et la gorge irrités, des signes d'asthme, dès qu'il est exposé à certaines substances chimiques. Par exemple, lorsqu'il prend en main des journaux imprimés avec des encres particulièrement toxiques. Ces symptômes, qui disparaissent quand le contact avec la substance responsable cesse, pourraient faire penser à une allergie... Pourtant, à ce jour, l'implication du système immunitaire n'a jamais été démontrée et les malades ne présentent pas des taux

anormaux d'anticorps IgE ou IgG (*lire p. 10/12*), sauf à souffrir par ailleurs d'allergie.

DÉCAPANTS, PESTICIDES, GAZ D'ÉCHAPPEMENT, PARFUMS...

Selon les critères arrêtés lors d'une conférence internationale de consensus en 1999, le MCS se déclare après un premier contact (nasal, cutané ou alimentaire) avec une substance chimique qui provoque une sensibilisation de l'organisme. Il s'agit de décapants, pesticides, parfums, gaz d'échappement, produits de beauté, particules de tapis et meubles neufs, fumée de cigarette... Au fil du temps, l'organisme réagit à un nombre croissant de composés. Mais les causes physiologiques du MCS restent une énigme pour les scientifiques. Certains chercheurs pensent que la zone du cerveau où sont gérées les émotions serait en cause, peut-être perturbée par des particules chimiques. D'autres s'interrogent quant à la réalité de cette maladie. « *Les mêmes controverses refont surface* », constate le Dr Michel Joffres, ancien directeur de recherche au Nova Scotia Health Center d'Halifax (NSCH, Canada), pionnier dans le traitement des maladies environnementales. « *Le problème, c'est que nous ne disposons* ... »

VIVRE AU NATUREL ?

Il n'existe aucun traitement spécifique contre le MCS, mais des méthodes douces, expérimentées par des patients, semblent apporter, au moins, un certain mieux-être : la microkinésithérapie (*lire p. 96/97*), la désensibilisation par la méthode Naet (*lire p. 84*), certains massages, le sauna, les techniques de relaxation (*lire p. 104/105*).

Plusieurs malades se disent également soulagés par l'adoption d'un régime sans lait ni gluten et évitent, dans la mesure du possible, les traitements allopathiques. ■ N. V.

Causes des allergies

... d'aucun test pour prouver son existence, d'aucune base biologique démontrant sa réalité », explique le Pr Denis Charpin, qui accueille parfois des malades du MCS dans son service de pneumologie-allergologie à l'hôpital Nord de Marseille. Les progrès dans la connaissance du MCS sont finalement quasi-inexistants, faute de crédits publics ou privés. Phénomène répertorié dès les années 50 aux États-Unis, le MCS toucherait entre 0,2 et 6,3% des populations des pays riches (2), soit 120 000 à 3 780 000 personnes pour la France. Pourtant, il n'est toujours pas considéré comme une maladie par l'OMS. Seuls le Canada, l'Allemagne et le Benelux l'ont reconnu officiellement.

À Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Marseille, Nantes, Paris, Strasbourg, des allergologues hospitaliers commencent à s'intéresser au sujet. Mais beaucoup de médecins sont encore sceptiques. « En général, ils restent sourds aux symptômes et, en raison des implications neurologiques de la maladie, la majorité continue de nous prendre pour des gens psychologiquement dérangés », regrette Marion Tayol, co-fondatrice de l'association de malades SOS/MCS (3) et elle-même atteinte du MCS.

PAS DE TRAITEMENT SPÉCIFIQUE

En-dehors de l'éviction des substances responsables, il n'existe pas de traitement spécifique contre ce syndrome. « Même si ce n'est pas de l'allergie, les médicaments anti-allergiques peuvent être efficaces contre les troubles ORL, l'asthme », indique le Pr Charpin. Spécialiste de santé publique, il propose en outre à certains malades de les aider à identifier les substances en cause. Il est, en effet, à l'origine de la création, en 2002, de la Maison de l'allergie et de l'environnement (Mae). Cette structure associative des Bouches-du-Rhône envoie chez les malades, gratuitement sur prescription médicale, un conseiller habi-

ADRESSES

- **Association SOS/MCS**, 4, rue Saint-Exupéry, 69300 Caluire. Marion Tayol : 04 78 45 53 21 et Catherine Lemasson : 04 72 27 15 24. Internet : www.sosmcs.org. Courriel : sos.mcs@wanadoo.fr. L'association cherche à fédérer les malades pour faire reconnaître l'existence du MCS.
- **Liste de diffusion** : Denis Lebioda, membre de SOS/MCS a ouvert une liste de diffusion, destinée aux malades mais aussi aux personnes que les questions liées à la santé environnementale intéressent. Le contacter pour en obtenir l'accès : d.lebioda@ras.eu.org.
- **Maison de l'allergie et de l'environnement (Mae)**, 174, rue Consolat, 13004 Marseille. Tél. 04 91 53 44 38. Internet : www.conseilhabitatsante.com.
- **Site des conseillers médicaux en environnement intérieur** : <http://cmei.france.free.fr/index.htm>.

tat-santé qui recherche les constituants toxiques de leur logement. L'initiative, pionnière et fort utile, n'est pourtant pas soutenue par des financements pérennes et connaît actuellement quelques difficultés.

En tout état de cause, cela ne suffit pas à résoudre le casse-tête auquel sont confrontés les malades dans leur vie de tous les jours. Ne pouvant généralement plus travailler, ils se trouvent dans une précarité qui accroît leur isolement forcé : impossible de recevoir des amis portant des parfums ou se lavant avec certains gels douche, d'aller en ville dans la pollution des gaz d'échappement, etc. Reste l'exil à la montagne, la marche au grand air et le système D (lire l'encadré p. 15). C'est ainsi, par exemple, que Denis Lebioda, également membre de SOS/MCS, supporte aujourd'hui sa « maladie imbécile ».

Le médicament miracle contre le MCS n'étant pas pour tout de suite, il serait temps que cette pathologie soit reconnue, afin que les malades puissent bénéficier du soutien médical, social et financier leur permettant de vivre décemment malgré ce qu'ils considèrent comme un « handicap invisible ». Car s'il n'existe pas de preuves biologiques du MCS, ses symptômes, eux, sont bien réels ! ■

NATHALIE VERGERON

(1) Certains spécialistes français utilisent la dénomination syndrome d'intolérance aux odeurs chimiques (Sioc).

(2) Danish Environmental Protection Agency. *Multiple chemical sensitivity*, environmental project n° 988, 2005. Disponible (en anglais) à : www.mst.dk.

(3) Créée en 2004, l'association compte aujourd'hui environ 150 adhérents. Lire « Trop sensible », *Alternative Santé* n° 311.